

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Réglementant la circulation sur la rue du Sapin – Balleroy sur Drome

Du 13 au 31 mars 2023

Le Maire de Balleroy-sur-Drome,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2213.1 à L2213.6,

Vu le Code de la Route, notamment l'article R411-8,

Vu l'instruction interministérielle sur la réglementation routière, établie en application de l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié et complété,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire, en date du 15 juillet 1974 approuvée par l'arrêté interministérielle du 15 juillet 1974,

Vu la demande en date du 03 mars 2023 de L'agence Routière Départementale de Bayeux, 1 rue de Verdun 14400 BAYEUX missionnant l'entreprise MASTELLOTTO d'effectuer des travaux de réparations de chaussée.

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il importe de prendre toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité des usagers et des personnes exécutant les travaux, la rue du Sapin sera fermée sur une voie du 13 au 31 mars 2023.

ARRÊTE

Article 1- A compter du 13 mars et jusqu'au 31 mars 2023 inclus, la circulation sur la rue du Sapin sera réduite sur une voie et régulée par un alternat par des feux tricolores.

Article 2- La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par l'entreprise MASTELLOTTO ainsi que le balisage en amont et en aval du chantier.

Article 3- Toute contravention au présent arrêté sera constatée et le contrevenant sera poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4- Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CAEN, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 5 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Chef de brigade de Gendarmerie de Balleroy-sur-Drôme

Monsieur le Chef de la caserne des Pompiers de Balleroy-sur-Drôme

L'Agence Routière Départementale

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **Balleroy-sur-Drôme**

Le 06 mars 2023.

Le Maire,
Yohann PESQUEREL

